newsletter

FEDELIMA Fédération des Lieux de Musiques Actuelles

Bonjour à toutes et à tous,

Alors que le déconfinement se met en place petit à petit, les conditions de reprise des activités semblent encore très floues pour les structures que nous représentons. Afin de gérer au mieux cette période incertaine, les adhérents de la FEDELIMA n'ont pas laissé place à l'isolement, multipliant les échanges à distance. Des réunions en visioconférence ont très vite été organisées afin d'**évoquer les questions administratives urgentes concernant l'activité partielle**, d'**échanger autour de la reprise des activités** et de **réfléchir à la mise en place de protocoles sanitaires satisfaisants** pour imaginer des scenarii de déconfinement de nos lieux.

Des webinaires seront également programmés ces deux prochaines semaines pour discuter de la manière dont nous pouvons, dans ces temps suspendus, maintenir le lien avec les personnes qui font habituellement vivre nos structures. D'autres temps sont également prévus pour débattre de "l'après" et réinterroger nos projets... Vous êtes nombreux à vous réunir lors de ces moments de partage et à confirmer la vitalité de notre fédération !

En parallèle, des groupes de travail se poursuivent et alimentent la réflexion autour de problématiques préexistantes à la crise sanitaire : des GT autour du développement durable et de la programmation dans nos lieux ont été relancés ces dernières semaines et le programme de mentorat **Wah!** se poursuit, même à distance !

Pour continuer à inventer, faire ensemble et se projeter vers de nouvelles perspectives de société, nous vous faisons parvenir une sélection de documents que nous avons publiés lors de ce premier semestre 2020. En vous souhaitant une bonne lecture !

Publications

Le cadre et la contractualisation des relations entre collectivités publiques et acteurs culturels est un sujet qui anime différentes réflexions au sein du **SMA** (Syndicat des Musiques Actuelles), de l'**Ufisc** (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) et de la **FEDELIMA** (Fédération des lieux de musiques actuelles).

Depuis 2015, la FEDELIMA mène un groupe de travail sur les conventions et les contrats de ses adhérents avec les collectivités publiques, en recensant notamment les questions que ses adhérents se posent par rapport à ces dernières. Elle a par ailleurs produit **une analyse autour des Etablissements Publics Locaux** avec le cabinet Baron. L'UFISC a réalisé avec le CNAR Opale-CRDLA culture **un guide rédigé par Alcya conseil sur le sujet des relations entre acteurs associations culturelles et collectivités territoriales**. Quant au SMA, il est souvent sollicité sur des questions juridiques relatives aux conventions d'objectifs et de moyens, de mise à disposition de locaux.

Dans ce contexte et pour aller plus loin dans leur réflexion et la mise en place d'outils, le SMA, l'Ufisc et la FEDELIMA se sont associés en 2018 afin de mutualiser les services d'un cabinet d'avocats pour se faire accompagner et conseiller. C'est le Cabinet NPS Consulting, situé à Lyon, qui a été choisi. Ainsi, depuis le démarrage de ce partenariat, le SMA propose à ses membres une expertise individualisée de leurs conventions qui les lient à leurs collectivités publiques. L'Ufisc mettra de futures formations en place. Quant à la FEDELIMA, elle a construit avec ses membres une liste de questions récurrentes qui se posent sur les conventions, liste qui a été enrichie par les accompagnements individuels proposés par le SMA à ses membres.

Cette Foire Aux Questions (FAQ) réunit donc les questions les plus souvent posées par leurs adhérents concernant les relations avec leurs partenaires publics. Par la suite, des mises à jour en fonction des évolutions juridiques seront effectuées par NPS consulting et cette FAQ s'enrichira de nouvelles questions-réponses en fonction des situations de nos membres adhérents.

+ Lire la FAQ

La FEDELIMA a organisé des rencontres consacrées aux fonction de la programmation dans les lieux de musiques actuelles, les 23 et 24 mai 2019 à Laval. Ce temps d'échanges s'est déroulé dans le cadre des **Rencontres professionnelles & showcases du festival Les 3 éléphants** qui accueillaient également **Les Rendez-vous du Pôle** et son assemblée générale.

Comment faire correspondre son projet artistique avec son territoire ? Comment éviter l'uniformisation en construisant des coopérations alternatives entre diffuseurs, producteurs, tourneurs ? Quelles sont les nouvelles pratiques d'écoute et formes de consommation de la musique ? Comment réfléchir et construire des complémentarités entre acteurs de la diffusion sur un même bassin de vie ? Comment veiller à une meilleure représentativité de la diversité des personnes de son territoire ? Tant de questions qui ont animé nos réflexions dont nous vous proposons un compte rendu, en prévision de prochaines rencontres d'ores et déjà prévues en septembre 2020.

+ Lire les actes

Vous le savez sans doute, la FEDELIMA publie depuis plusieurs mois une série d'articles afin de valoriser les pratiques atypiques, événements hors du commun ou autres projets singuliers menés au sein de la fédération !

Quelques jours avant le début du confinement, nous nous sommes rendus à Tulle pour rencontrer l'équipe **Des Lendemains Qui Chantent** et discuter de leur projet **Mémoires Électriques** : un travail de recherches, de collecte et d'archivage de la mémoire des personnes qui ont participé à l'émergence des musiques amplifiées en Corrèze.

Cette rencontre a fait l'objet d'un article dont nous souhaitions vous proposer la lecture !

+ Lire l'article

Suite à la publication des **chiffres clés FEDELIMA - données 2018** en novembre 2019, ce second volet apporte un éclairage plus précis sur la réalité des lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA. Ces informations permettent à la fois de **mieux comparer la réalité des lieux et projets de musiques actuelles et de mieux appréhender la diversité des structures composant notre fédération**.

Ce document propose en ce sens, **une sélection d'indicateurs**, tels la jauge de l'unité scénique

principale, le nombre de dates diffusées à l'année, la hauteur de budget, le pourcentage de financements publics, le nombre de salariés permanents en ETP (Équivalent Temps Plein), le pourcentage de contrats en emplois aidés, la répartition sexuée des équipes (…) en lecture comparative **selon 8 grandes entrées typologiques.**

+ Lire le document

En février dernier, nous avions le plaisir de vous annoncer la publication de l'étude « **Les pratiques collectives en amateur dans les musiques populaires** ».

De nombreuses études statistiques nous l'ont souvent rappelé, la musique est la première pratique artistique des Français et ce n'est pas récent ! Expression personnelle et/ou collective qui permet de se rendre acteur et non pas seulement consommateur de culture, la pratique musicale en amateur fait écho aux droits fondamentaux de l'homme : toute personne a le droit de participer à la vie culturelle.

Et ce sont bien les personnes qui pratiquent en amateur qui sont au cœur de cette étude nationale initiée en 2017. Mais qui sont-elles ? Cette question qui sous-tend le premier volet de cette publication tient à la volonté d'actualiser la perception de ces musiciens et musiciennes et de mieux connaître leurs parcours et leurs pratiques. Quels instruments, quels styles de musique pratiquent-ils ? À quelle fréquence ? Pourquoi ? Dans quels lieux ? Autant de questions qui ont été posées en entretiens collectifs à plus d'une centaine de personnes, en complément d'une enquête en ligne à laquelle 1 300 musiciennes et musiciens ont répondu. Ce travail de recherche a permis d'affiner les représentations des pratiques collectives et volontaires en amateurs et de rendre visibles les artistes qui s'y adonnent.

+ Lire l'étude !

Qu'en est-il des réalités des pratiques en « amateur », des profils des musicien·ne·s, de leurs parcours non linéaires ? Quels accompagnements possibles et projets sont à mettre en œuvre ? Comment garantir les libertés des personnes qui souhaitent s'exprimer artistiquement par la musique, sans projeter d'en faire leur métier ? Comment, à l'aune des droits culturels, revisiter la césure binaire opérée entre

« pratiques en amateur / pratiques professionnelles », mesurer ce qui se joue au-delà des questions marchandes ou de lucrativité, considérer la pratique amateur en tant que telle et en appréhender la dimension émancipatrice ? Quels sont les enjeux d'une hypothétique structuration des musicien·ne·s amateurs ?

Ces journées ouvertes à toutes et à tous (organisations concernées par ces pratiques, représentant·e·s des collectivités publiques et services de l'État, musicien·ne·s, etc.) furent l'occasion d'aborder, de débattre et de travailler l'ensemble de ces questions. Elles avaient ainsi l'ambition de poser des perspectives et de formuler des propositions au regard des prochaines échéances électorales.

+ Télécharger la synthèse des rencontres !

La **plateforme ressources Wah !** est née l'été dernier d'un partage collectif de plusieurs constats et envies : la nécessité de proposer un espace qui permettrait à tout un chacun de **comprendre, réfléchir, analyser les réalités, les conditions, les freins et les leviers possibles d'une égalité femmes-hommes** dans les musiques et plus généralement dans le secteur culturel qui se reconnaît dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Quasiment une année s'est écoulée et la plateforme s'est enrichie de nouveaux contenus pouvant inspirer et aider quiconque souhaitant s'engager dans une démarche d'égalité ! Nous vous encourageons à y jeter un oeil !

+ Découvrir la plateforme Wah !

Actualité fédérale

Nous sommes hélas **contraints d'annuler l'édition de RAFFUT! 2020, initialement prévue à Hydrophone à Lorient**, en juillet prochain. En effet, chaque année cet événement rassemble près de 400 personnes venues de toute la France; or les mesures de lutte contre l'épidémie du Covid-19 ne nous

permettent pas de mettre en œuvre cette 5ème édition et de vous y accueillir sereinement.

Nous avons fait le choix, en accord avec l'équipe d'Hydrophone, de ne pas reporter RAFFUT! sur l'année 2020, en raison de multiples facteurs et interrogations relatives à nos possibilités de mobilisation collective sur le dernier trimestre. En effet, les inconnues à ce jour, en termes de disponibilité des équipes à pouvoir s'impliquer et se déplacer sur l'événement, les réorganisations et questionnements générés sur le prochain semestre nous contraignent à ne pas honorer l'édition 2020 de RAFFUT!. **Néanmoins ce n'est que partie remise pour juillet 2021, toujours à Lorient à Hydrophone, pour partager ensemble cet événement.**

+ Télécharger les actes de RAFFUT! 2019

L'association Plege regroupe un collectif hétérogène et passionné. En 2019, après deux ans d'attention portée au **Ciel** et à ses utilisateurs, l'association remporte l'appel à partenaire lancé par la Ville de Grenoble. Elle devient gestionnaire de l'équipement « Le Ciel ». L'association mêle contre-culture, modes DIY et logiques professionnelles ou institutionnelles. Elle questionne les processus de création, de production, de diffusion et de réception de la musique. Le Ciel est un lieu ouvert où les artistes et les usagers sont appelés à co-construire et réinventer les espaces et les pratiques. Situé en plein cœur de Grenoble, le Ciel est un bâtiment de 1500 m2, qui se cache au sous sol du palais de l'Université. Les 175 places assises de sa salle de concert, ses 4 locaux de répétition, ses 5 locaux de résidence longue, son antenne Radio Campus Grenoble, ainsi que ses deux espaces tiers lieux en font un lieu intermédiaire éminemment singulier. Ce lieu est un espace ouvert en perpétuel mouvement, un lieu de vie qui s'articule autour d'échange et de rencontre.

La **School of Rock** a démarré ses activités en 2006. Au fil des années, l'école a grandi et est devenu le passage incontournable pour les enfants ou adolescents de l'agglomération, désireux de s'exprimer sur une scène. De nombreux magazines et médias nationaux se sont intéressés à cette école atypique qui regroupe un public très nombreux lors de ses concerts. L'éveil musical rock commence à 7 ans et "La School" travaille en partenariat avec les poles jeunesse des communes pour développer et encadrer la pratique rock amateur. En 12 ans, pas moins de 900 jeunes ont ainsi participé aux activités de la structure et 8000 personnes ont assisité aux concerts qu'elle organise. La School of Rock, ce sont également 3 boxs de travail individuel et une salle de répétition équipée !

44000 Nantes - FRANCE
02 40 48 08 85
contact@fedelima.org - www.fedelima.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur la FEDELIMA vous pouvez vous désinscrire.